

5.



**Investir dans l'avenir
de l'eau**

Nous sommes tous des parties intéressées lorsqu'il est question de l'eau. Si chacun de nous assume ses responsabilités et agit, nous donnerons vie à un mouvement qui permettra de concrétiser la Vision

La Vision mondiale de l'eau comporte trois principaux objectifs : donner aux femmes, aux hommes et aux collectivités la capacité de décider comment utiliser l'eau, d'obtenir un rendement agricole accru et davantage d'emplois par goutte d'eau, et de gérer l'utilisation de manière à préserver les écosystèmes terrestres et d'eau douce. Elle énonce également cinq mesures essentielles pour atteindre ces objectifs : faire participer tous les intéressés à la gestion intégrée, passer à une tarification en fonction du coût total pour tous les services d'eau, augmenter le financement public pour soutenir la recherche et l'innovation, coopérer à la gestion des bassins internationaux et accroître massivement les investissements dans le domaine de l'eau. La mise en œuvre de cette Vision incombe à chacun de nous : les gouvernements; les organismes multinationaux; le secteur privé; les femmes et les hommes, qu'ils soient dans leur cercle familial ou appartiennent à des collectivités, à des organisations non gouvernementales (ONG), à des établissements universitaires et à des instituts de recherche. Les activités de mise en œuvre de la Vision sont groupées sous quatre thèmes : les politiques, les institutions, la recherche et le développement, et les investissements (voir la page 62).

À mesure que l'exercice de la Vision se déroulait, le Partenariat mondial de l'eau (GWP) a entrepris de cerner des mesures concrètes pour mettre en œuvre la stratégie de la Vision. L'Unité chargée du cadre d'action a travaillé étroitement avec des secteurs et des groupes régionaux afin d'établir des plans d'action et de fixer des conditions d'investissement. Avant la tenue du deuxième Forum mondial de l'eau à La Haye, en mars 2000, l'Unité aura produit un cadre d'action énonçant les principaux éléments de ce plan, afin de les examiner et d'en discuter au cours du Forum, et exposant les conclusions de la Commission ainsi que les nombreux documents connexes à la Vision rédigés à la suite des consultations.

- **Besoins en matière d'eau et d'hygiène**
- **Besoins de l'industrie**
- **Besoins de l'environnement**
- **Besoins de l'agriculture**

Comblant le déficit en matière de ressources

Selon le compte rendu de la Conférence de Rio sur l'environnement et le développement tenue en 1992, intitulé *Action 21*, les investissements supplémentaires pour assurer la sécurité hydrique à l'échelle mondiale représenteront 56 milliards de dollars par année. Le rapport sur la Vision au 21^e siècle, qu'a établi en 1999 le Conseil de concertation pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement (CCAIA) en se fondant sur les consultations qu'il a menées, estime que si l'on utilisait des techniques plus appropriées, le coût de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement ne s'élèverait qu'à 225 milliards de dollars, en plus des coûts supportés par les foyers et les collectivités. Dans la seule Union européenne, on estime qu'il faudrait 150 à 215 milliards de dollars pour que les systèmes d'égouts soient conformes d'ici 2010. Aux États-Unis, l'*American Water Works Association* estime que les investissements dans les infrastructures d'eau potable au cours des prochains 20 ans se chiffreront à 325 milliards de dollars environ, dont 12 milliards serviront à protéger les sources. La *Water Environment Federation* évalue à 325 milliards de dollars le montant requis au cours de la même période pour lutter contre la pollution, et à 200 milliards de dollars le montant nécessaire pour traiter le trop plein des eaux d'égout.

Lorsque l'on tient également compte des besoins du reste du monde, ils exigeront manifestement de très gros investissements. La population mondiale est censée augmenter de 1,5 milliard de personnes d'ici 2025, et presque la moitié d'entre elles habiteront les villes. Un autre 750 millions déménagera en zone urbaine, alors qu'environ 2 milliards de résidents des villes ne disposent déjà pas d'installations sanitaires. Une estimation prudente de 50 \$ par personne pour l'approvisionnement en eau et l'hygiène en milieu urbain permet de prévoir qu'il en coûtera près de 1,8 billion de dollars pour approvisionner 3,5 milliards de personnes.

Aucun de ces chiffres ne comprend le coût de l'approvisionnement en eau de l'industrie et du traitement de ses eaux usées. En 2025, les prélèvements annuels à des fins industrielles auront augmenté de 50 kilomètres cubes, soit la consommation moyenne d'eau d'un milliard de personnes. En fait, la croissance de l'utilisation à des fins industrielles dans les pays en développement représentera le double de ce chiffre, et elle sera partiellement compensée par une baisse de l'utilisation dans les pays développés. Le traitement des déchets industriels est généralement plus coûteux que le trai-

Tableau 5.1 Investissements annuels requis par les ressources en eau

Les investissements doivent augmenter de plus de 100 milliards par année, tout en les diminuant pour l'agriculture et en les augmentant pour l'industrie et l'environnement.

Utilisation	Milliards de \$US		Proportion (%)	
	1995	Vision en 2025	1995	Vision en 2025
Agriculture	30 à 35	30	43 à 50	17
Environnement et industrie	10 à 15	75	13 à 21	41
Approvisionnement en eau et installations sanitaires	30	75	38 à 43	42
Total	70 à 80	180	100	100

Source : Unité Vision mondiale de l'eau

tement des eaux d'égout. Il serait raisonnable de prévoir que le montant investi dans l'approvisionnement en eau de l'industrie et le traitement de ses eaux usées équivaldrait à celui de l'approvisionnement en eau et de l'hygiène en milieu urbain, c'est-à-dire un autre 1,8 billion de dollars. Cette hypothèse est prudente si l'on tient compte de la nécessité de traiter les déchets industriels qui sont aujourd'hui évacués sans aucun traitement (y compris les tours de refroidissement des usines d'énergie thermique) et d'assainir les terres et les plans d'eau pollués.

Selon la Vision, d'ici 2025, les prélèvements annuels pour l'irrigation augmenteront de 150 kilomètres cubes. Les travaux connexes coûteront environ 225 milliards de dollars, dont 75 milliards seront consacrés au stockage de l'eau et le reste aux infrastructures d'irrigation au moyen de systèmes tertiaires. La Vision tient également pour acquis que le reste de l'augmentation de la production alimentaire dépendra d'une utilisation plus productive de l'eau dans l'agriculture de ce temps (particulièrement la recherche, la gestion et les technologies destinées à accroître la productivité de l'eau, tant dans les cultures irriguées que non irriguées). Sans savoir avec plus de précision en quoi consisteront ces mesures, il semble raisonnable de penser que cela coûtera environ le même montant, soit 225 milliards de dollars. Il faudra une capacité supplémentaire de stockage de 200 kilomètres cubes pour remplacer la surconsommation irrationnelle d'eau souterraine, à un

Tous les groupes d'investisseurs ont un rôle à jouer si l'on veut relever le défi financier.

coût approximatif de 100 milliards de dollars. Ce qui pourrait représenter un coût total de 550 milliards de dollars pour produire 40 % de plus de nourriture (proportion considérée comme pouvant mettre fin à la famine) et d'emplois dans les zones rurales.

Aucun de ces chiffres ne prévoit le remplacement des systèmes existants en raison de leur âge, d'un mauvais entretien ou des deux.

En attendant le parachèvement d'évaluations des coûts au niveau régional pour accompagner le cadre d'action, l'ensemble des investissements, selon un point de vue modéré, se chiffrera à 4,5 billions de dollars sur 30 ans, ou à 150 milliards de dollars par année entre 1995 et 2025. Étant donné que ces investissements supplémentaires n'ont pas été effectués entre 1995 et 2000, l'estimation est encore plus élevée pour la période de 2000 à 2025. Dans ce cas, la Vision tient compte d'un montant de 180 milliards de dollars (tableau 5.1). Il faut souligner que cette projection d'investissements ne concerne que les nouveaux travaux.

En ce qui a trait seulement au stockage de l'eau de surface, environ 1 % de la capacité existante de 6 000 kilomètres cubes devra être remplacé chaque année par de nouvelles constructions ou des travaux de dragage, à un coût approximatif de 30 milliards de dollars par année. Cette estimation tient compte du fait que les coûts d'exploitation et d'entretien seront compensés par les structures de revenu existantes, même si c'est rarement le cas pour les systèmes d'irrigation d'aujourd'hui.

Mobiliser de nouvelles ressources financières

L'ensemble des investissements qui se font aujourd'hui dans les services d'eau — à l'exclusion de ceux que l'industrie inclut dans ses coûts d'établissement — est estimé à un montant de 70 à 80 milliards de dollars par année. Le plus gros investisseurs dans les services est le gouvernement, le traditionnel secteur public, dont la part s'élève à environ 50 milliards de dollars par année. Le secteur privé, qui s'étend des petits fournisseurs d'eau aux services privés municipaux et métropolitains, compte pour 15 milliards de dollars, alors que les bailleurs de fonds internationaux investissent un autre 9 milliards de dollars pour les services d'eau et d'hygiène ainsi que pour l'irrigation et le drainage. La part d'un nouveau venu, le secteur privé international, s'élève à 4 milliards de dollars par année environ.

Encadré 5.1 Exemples de mesures visant à mobiliser les ressources

- Comblent les écarts en matière de ressources afin de pouvoir fournir des services d'eau (traitement, approvisionnement et protection de l'environnement) pour un montant de 100 milliards de dollars ou plus par année.
- Susciter de nouveaux investissements de la part du secteur privé international.
- Intégrer le développement des services à l'économie de consommation locale afin de créer des entreprises et des emplois sur la base de services d'eau et d'équipements sanitaires.
- Établir des plans de tarification et de taxation afin que les investissements dans le domaine de l'eau aient un caractère durable sur le plan financier.
- Obtenir la reconnaissance du fait, par le milieu partisan des placements responsables, qu'il est intéressant d'investir dans le domaine de l'eau — en faisant en sorte que les « fonds pour l'eau bleue » complètent les « fonds pour l'eau verte ».
- Faciliter l'accès des pays pauvres aux fonds destinés à l'eau et instaurer des mécanismes de micro-crédit — comme la *Grameen Bank* au Bangladesh — afin de soutenir les femmes et les groupes désavantagés au niveau de la collectivité.
- Inciter les banques de développement locales (dans les domaines agricole et industriel) à prêter à des taux de faveur dans le cadre de programmes relatifs à l'eau.
- Aider les pays en développement à obtenir des fonds du secteur privé et à en tirer parti en axant l'attention des bailleurs de fonds sur le renforcement institutionnel.
- Rendre disponibles des fonds multilatéraux à des taux de faveur pour investir dans l'approvisionnement en eau et l'hygiène, mais seulement dans les pays qui ont adopté la politique et les changements institutionnels recommandés.
- Veiller à ce que l'on reconnaisse que les services d'eau contribuent à éradiquer la pauvreté, en permettant aux gouvernements d'utiliser des fonds destinés à rembourser la dette pour se doter de services d'eau.

Source : Partenariat mondial de l'eau, 2000.

Tous les groupes d'investisseurs ont un rôle à jouer en vue de relever le défi financier (encadré 5.1). Le secteur privé à l'échelle nationale, qui est déjà actif et important en de nombreux endroits, offre un important potentiel supplémentaire en matière de ressources. À une extrémité de l'échelle, il faut compter l'équipement sanitaire tel que les latrines, les véhicules de ravitaillement en eau et les transporteurs d'eau. À

Les mondes de l'eau

Activités de mise en œuvre de la stratégie de la Vision

Parties intéressées	Politiques	Institutions
Organisations internationales, incluant les fondations privées	Promouvoir la solidarité sociale et financière en partageant de l'information sur les efforts destinés à combler le fossé qui sépare de plus en plus les riches et les pauvres en matière d'accès à de l'eau propre et à des services environnementaux. Favoriser la transparence, la reddition de comptes et la participation. Favoriser l'application du principe de précaution dans la gestion des risques associés à l'eau.	Promouvoir des marchés alimentaires stables et équitables dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Réformer, renforcer et accorder davantage de ressources sous l'égide du Sous-comité des ressources en eau du Comité de coordination de l'ONU. Coordonner la réforme de l'éducation relative aux ressources en eau, afin d'y intégrer des préoccupations environnementales, dans le cadre du Programme hydrologique international.
Gouvernements, incluant les organismes gouvernementaux et les universités	Faciliter l'instauration de mécanismes permettant de gérer les terres et l'eau au niveau des bassins versants et des bassins de captage. Adopter une politique officielle de tarification des services d'eau en fonction du coût total. Donner aux collectivités la capacité de mettre en place leurs propres systèmes d'eau et d'hygiène selon leurs besoins et le montant qu'ils désirent payer. Concevoir des mesures incitatives (dont la tarification) afin de promouvoir l'utilisation durable de l'eau. Élaborer des règlements qui encouragent le secteur privé tout en protégeant les intérêts de la société. Accepter une souveraineté limitée dans les cours d'eau internationaux.	Réfuter l'idée que la gestion de l'eau relève principalement des gouvernements. Examiner la structure et coordonner les mécanismes qui relient les organismes chargés de l'eau afin de prévenir les différends et le manque d'efficacité. Promouvoir la transparence, la reddition de comptes et la primauté du droit dans toutes les institutions. Confier des responsabilités et des ressources au niveau des villes ou des collectivités dans les domaines de l'approvisionnement en eau et de l'hygiène. Établir des processus commerciaux participatifs pour répartir l'eau.
Secteur privé, aux niveaux local et international	Se sentir responsable envers la société comme envers les parties intéressées.	Favoriser la représentation des collectivités dans la structure de gestion publique et prévoir un sous-comité de déontologie.
Organisations non gouvernementales et collectivités	Se charger des principales responsabilités en matière d'eau, être les gardiens des ressources en eau, ne déléguer en amont que ce qui ne peut être géré localement (principe de la subsidiarité).	Participer à la gestion des réseaux d'approvisionnement en eau et d'irrigation.

Recherche et développement	Investissements	Parties intéressées
Établissement de normes internationales dans les domaines de l'eau et de l'environnement, surveillance à l'échelle nationale, sous la direction du Sous-comité des ressources en eau, et compte rendu semestriel dans le rapport sur l'exploitation de l'eau dans le monde. Recherche d'approches novatrices sur les plans institutionnel et technologique afin de mieux gérer l'eau.	Formation et éducation relatives à la gestion intégrée des ressources en eau. Surveillance à l'échelle internationale de la disponibilité, de la qualité et de la productivité de l'eau. Octroi de prêts à condition que des politiques de gestion intégrée des ressources en eau soient en place.	Organisations internationales, incluant les fondations privées.
Programmes adaptés, sur le plan national, relatifs à la gestion de la recherche sur l'eau. Essais et homologation, par des laboratoires nationaux, d'une biotechnologie sécuritaire pour la production de nourriture et le traitement des déchets. Collecte systématique de données et établissement de rapports sur la disponibilité, le taux de renouvellement, la qualité et l'utilisation des ressources en eau. Formation intensive et systèmes de crédit pour les petits agriculteurs.	Renforcement des capacités, incluant des indemnités de départ pour les employés ayant des fonctions marginales, et la mise en place d'une structure salariale adéquate pour les organismes publics. Biens publics, comme les structures de lutte contre les inondations, associées à un partage public des coûts de lutte antipollution. Subventions visant les groupes à faible revenu et désavantagés afin de satisfaire leurs besoins fondamentaux en matière d'eau, d'installations sanitaires et d'hygiène.	Gouvernements, incluant les organismes gouvernementaux et les universités.
Technologies permettant d'économiser l'eau. Dessalement. Biotechnologie sécuritaire pour la production de nourriture et le traitement des déchets.	Approvisionnement en eau en zone urbaine et traitement des eaux usées domestiques et industrielles. Systèmes d'irrigation. Stockage d'eau.	Secteur privé, aux niveaux local et international.
Réseautage aux niveaux régional et mondial afin de partager des solutions à caractère collectif.	Collecte d'eau de pluie. Approvisionnement en eau et hygiène domestiques. Programme de micro-crédit pour les collectivités.	Organisations non gouvernementales et collectivités.

- Sources d'investissements pour les ressources en eau
- Lancement d'un mouvement

Encadré 5.2 Coût de la collecte de l'eau en Inde

Lorsque les collectivités de l'Inde ont pris la gestion de l'eau en main, elles se sont assurées que le coût total des investissements était faible et y ont contribué substantiellement. Une ONG, la Tarun Bharat Sangh, a travaillé avec plus de 500 villages dans le district d'Alwar, au Rajasthan, et les a incité à construire eux-mêmes près de 2 500 structures de collecte d'eau. Ces villages ont apporté une contribution considérable qui représente 92 % du coût total de ces structures, et compte tenu de la réussite de ces efforts, on a assisté à un partage de l'expérience acquise au sein des villages dans le cadre de cette contribution.

En 1997–1998, le total des investissements dans les structures de collecte d'eau représentait 150 millions de roupies, dont 110 millions provenait des villageois. Les structures construites par les collectivités sont très peu coûteuses et varient de 0,2 roupies (0,0004 \$, ou quatre dixième de cent) par mètre cube de stockage à 3 roupies (0,07 \$). Aucune société d'ingénierie, qu'elle soit publique ou privée, ne peut rivaliser avec ces coûts de stockage.

Source : Agarwal, 1999.

l'autre extrémité, se trouvent les gros fabricants et les sociétés de services. Les consultants locaux peuvent être aussi qualifiés et travailler à un prix beaucoup plus bas que les consultants étrangers, tout en ayant une meilleure compréhension des conditions locales. Dans le domaine de la production alimentaire, à une extrémité de l'échelle, on trouve de l'équipement de stockage et de collecte d'eau ainsi que de micro-irrigation. À l'autre extrémité, on compte les fabricants d'équipement agro-industriel qui fournissent les principaux réseaux d'irrigation. Il faut à nouveau mentionner que l'industrie devrait également financer ses propres installations d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées, ou verser une contribution en capital dans les installations qui satisfont les besoins des municipalités et des grosses entreprises.

On doit recourir à des approches de mobilisation sociale éprouvées pour solliciter des ressources de ceux qui ne sont pas desservis par les systèmes d'eau et d'hygiène. Cela pourrait exiger des subventions, mais principalement la reconnaissance du fait que le financement central traditionnel n'a tout simplement pas fourni d'eau et d'équipement sanitaire à l'ensemble des femmes et des hommes. Le bien-fondé de l'approche communautaire a été mis en évidence au cours de la construction de réseaux de collecte d'eau dans le district d'Alwar, au Rajasthan (encadré 5.2).

On fonde de grands espoirs sur d'importants investissements par le secteur privé international : un récent rapport sur le courtage de valeurs mobilières estime qu'il est possible de les

Tableau 5.2 Sources d'investissements pour les ressources en eau

Il s'agit seulement des coûts d'investissements pour les nouvelles infrastructures. Les calculs de trésorerie devront prévoir l'ajout de provisions pour les coûts de remplacement ainsi que les coûts d'exploitation et d'entretien.

Source	Milliards de \$US		Proportion (%)	
	1995	Vision en 2025	1995	Vision en 2025
<i>Niveau national</i>				
Secteur public	45–50	30 ^a	58–71	25
Sociétés privées	12–15 ^b	90 ^c	15–21	45
<i>Niveau international</i>				
Investisseurs privés	4 ^b	48	5–6	24
Bailleurs de fonds	9	12	12–13	6
Total	70–80	180	100	100

a. Les gouvernements devront maintenir leur budget annuel à 50 milliards de dollars et y inclure des subventions directes aux pauvres qui n'auraient autrement pas les moyens d'accéder aux services que procurent ces investissements.

b. Ne comprend pas les investissements par l'industrie.

c. Inclut les investissements par l'industrie, sauf ceux dans le domaine de l'hydroélectricité.

Source : Unité Vision mondiale de l'eau.

augmenter de 100 à 165 milliards de dollars. Si les gouvernements acceptent la recommandation de la Commission mondiale de l'eau de tarifier les services d'eau en fonction du coût total, il s'agira d'une formidable mesure incitative, pour les investisseurs locaux comme pour les investisseurs privés à l'échelle internationale. Pour attirer ces investissements, il faudra également gérer l'eau de façon rationnelle, à l'aide de règlements stricts, de politiques éclairées et de lois révisées.

L'utilisation judicieuse des fonds d'investissement et la minimisation des risques liés à l'exploitation, par des organismes publics et des sociétés locales et étrangères, exigera ouverture, transparence, participation des parties intéressées et gestion efficace au niveau local. Lorsque cela se produira, le secteur privé local y portera un plus grand intérêt et, se sentant plus rassuré par rapport aux risques, il constituera une plus importante source d'investissements que les sociétés internationales.

Les acteurs privés peuvent constituer la principale source d'investissements dans les infrastructures (tableau 5.2). Les ressources gouvernementales représenteront une plus petite part des placements directs en capital et des coûts d'entretien pour les projets traditionnels d'approvisionnement en eau. Cela permettra de libérer des ressources publiques (ainsi que



La gestion publique comme la gestion privée de l'eau ne pourront s'améliorer qu'en renforçant la reddition de comptes aux utilisateurs, la transparence et la primauté du droit. On ne peut mesurer à quel point l'éducation permettra que cela se produise.

des prêts à de meilleures conditions et des subventions) pour les projets qui fournissent des biens et des services publics (tel que la lutte contre les inondations), ainsi que des subventions aux femmes et aux hommes désavantagés et à faible revenu afin qu'ils puissent assumer le coût de leurs besoins minimums en matière d'eau, d'hygiène et d'irrigation. Ce type de subvention explicite justifie le fait que la trésorerie des gouvernements doive demeurer au niveau actuel. Le rôle d'un gouvernement consiste à fournir un cadre réglementaire et politique pour les investissements afin d'assurer une pérennité financière, à savoir des investissements fondés sur l'équité sociale et d'autres principes directeurs énoncés dans la politique nationale de l'eau.

Les bailleurs de fonds doivent apporter une aide stratégique en élaborant des politiques et des règlements, en renforçant les capacités institutionnelles, en perfectionnant les ressources humaines et en faisant progresser les compétences scientifiques et techniques pour pouvoir gérer les ressources disponibles et les services d'eau d'une manière totalement intégrée. Le rôle de ces bailleurs de fonds sera également important pour aider les pays à satisfaire leurs besoins fondamentaux et à protéger l'environnement. Par exemple, le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) pourrait être enrichi qu'il dispose de plus de fonds pour soutenir la recherche environnementale, la conservation de la biodiversité d'eau douce, et la gestion des eaux internationales et des zones côtières. Il est recommandé que ces bailleurs soutiennent la gestion intégrée et les utilisations collectives et non commerciales de l'eau.

Tous les investisseurs peuvent contribuer à atteindre l'objectif de doubler les investissements, en créant un équilibre entre eux pour varier les régions et les pays cibles. Jusqu'à présent, la plupart des apports privés internationaux ont été dirigés vers l'Asie et l'Amérique du Sud. Les bailleurs de fonds doivent viser à soutenir les pays les plus pauvres, particulièrement en Afrique et en Asie du Sud. La solution consiste à cerner le rôle de chacun des donateurs afin qu'ils puissent agir en synergie plutôt qu'en concurrence et obtenir les meilleurs résultats.

Lancement d'un mouvement

Dans chaque pays, toute activité relative à l'eau et à l'environnement, aux déchets, aux pratiques autoritaires et au chevauchement ou à la fragmentation des efforts donne lieu à des coûts élevés et à une mauvaise affectation des ressources. Les systèmes internationaux ne sont pas plus efficaces.

Que peut-on y faire? La gestion publique comme la gestion privée de l'eau ne pourront s'améliorer qu'en renforçant la reddition de comptes, la transparence et la primauté du droit. Il faut améliorer les mesures incitatives à l'intention de toutes les parties prenantes. Une participation accrue de la collectivité donnera un sentiment de propriété et d'autonomie aux acteurs locaux. On ne peut mesurer à quel point l'éducation permettra que cela se produise. L'accès du public à l'information aura un effet incitatif sur les élus et les exploitants privés, qui seront tenus responsables des résultats, notamment en matière d'amélioration du bien-être social. Cet accès diminuera également les possibilités de corruption et de mainmise sur le système par une élite puissante. Et il offrira davantage d'occasions aux fonctionnaires d'être mieux formés, mieux équipés et mieux payés.

À La Haye, au mois de mars 2000, des parties intéressées du monde entier — des politiciens, des fonctionnaires, des spécialistes de l'eau et de l'environnement, des membres d'ONG représentant des collectivités, des jeunes, des femmes et des membres de groupes d'intérêts — se sont réunis pour discuter des enjeux et des recommandations que contient le présent rapport. Ils ont tenu des séances dans le cadre du deuxième Forum mondial de l'eau, d'une conférence ministérielle et d'une foire mondiale de l'eau. Chacune de ces parties intéressées — nous sommes tous des parties intéressées lorsqu'il est question de l'eau — sera invitée à s'engager à poser des gestes précis pour commencer à créer le monde de l'eau que trace la Vision pour 2025. Si chacun de nous assume ses responsabilités et agit, nous donneront vie à un mouvement qui permettra de concrétiser la Vision.